



Femmes victimes de violence dans les relations intimes

Feuille d'information

En 2006, un rapport¹ de Statistique Canada a déclaré que :

- au Canada, 7 % des femmes, y compris 10 % de femmes en Alberta, ont déclaré avoir été victimes de mauvais traitements de la part de leur partenaire intime en 1999 et 2004;
- chez les femmes de moins de 25 ans, 9 % ont déclaré avoir été victimes d'agression sexuelle ou de harcèlement criminel entre 1999 et 2004;
- chez les femmes autochtones, 24 % ont déclaré avoir été maltraitées;
- parmi les femmes victimes de mauvais traitement, 21 % ont été agressées durant une grossesse;
- un homicide sur cinq est un cas de meurtre d'un partenaire intime.

Qu'est-ce que la violence dans les relations intimes?

La violence résulte d'un comportement dominateur

- La violence dans une relation intime survient quand une personne tente de dominer sa ou son partenaire. L'agresseur* utilise de nombreuses tactiques pour essayer d'arriver à ses fins, pour montrer qu'il a de l'autorité sur une femme et pour l'empêcher de mettre fin à la relation. La femme tente de changer son comportement pour satisfaire aux exigences de l'agresseur et ainsi faire cesser la violence.
- Les comportements dominateurs sont toujours adoptés par choix. Les antécédents et les expériences de l'agresseur ne comptent pas et ce dernier doit assumer la responsabilité de ses actes. Personne n'a le droit de maltraiter qui que ce soit et personne ne mérite d'être maltraité.
- Les femmes de tous âges, antécédents culturels et niveaux de revenu et de toutes les ethnies peuvent être victimes d'agression. La violence existe dans les relations homme-femme, les relations entre partenaires de même sexe et les relations entre lesbiennes, gais, bisexuels, transgenres, bispirituels et allosexuels. Cette violence entraîne des dommages physiques, sexuels, émotifs et financiers. Les femmes maltraitées se sentent moins fortes et estiment avoir moins de valeur. Des menaces de violence ou des actes de violence mènent à une vie passée constamment dans la peur.
- Les cas d'agression et de violence dans les relations intimes ne se produisent pas « qu'une seule fois ». Ils se produisent en fait au fil des mois et des années, et deviennent habituellement de plus en plus fréquents et intenses.

Types de violence

Il y a diverses formes de violence. La violence **PHYSIQUE** est la plus visible, mais les types moins évidents peuvent être tout aussi destructeurs. Voici des exemples de formes de violence :

La **VIOLENCE PSYCHOLOGIQUE** cause de la douleur et des blessures sur le plan affectif. L'agresseur utilise des « armes » émotives ou mentales et non physiques pour maltraiter la victime — des « armes » telles que la violence verbale, financière ou spirituelle ou la domination de ses activités.

* Les agresseurs peuvent être des hommes ou des femmes. Le présent document porte sur la violence faite aux femmes. Voir la feuille d'information ou le feuillet « Men Abused by Women in Intimate Relationships » accessible à www.familyviolence.alberta.ca.



La **VIOLENCE PHYSIQUE** comprend un large éventail d'agressions telles que se faire pousser, frapper, étrangler ou tirer les cheveux ou être menacé de se faire agresser au moyen d'une arme. Elle vise à causer de la douleur ou des blessures physiques à la victime. La violence physique peut également comprendre le fait d'attacher ou de séquestrer une personne, ou de l'empêcher d'obtenir des soins médicaux.

La **VIOLENCE SEXUELLE** comprend des agressions physiques visant les seins ou les organes génitaux ainsi que les relations sexuelles forcées. Il y a abus sexuel si les actes commis ne sont pas désirés ou si la victime estime qu'ils sont humiliants, douloureux ou non sécuritaires.

L'**INTIMIDATION** inclut tout mot ou geste que l'agresseur utilise pour effrayer la victime, tel que détruire ses biens, la menacer, la harceler ou se livrer à du harcèlement criminel à son égard.

Neuf gestes que vous pouvez poser si vous êtes victime de violence

1. D'abord, assurez votre sécurité physique ainsi que celle de vos enfants.
 - **Si vous êtes en danger immédiat, composez le 911.**
 - Préparez un plan d'urgence. Si votre partenaire a déjà été violent, vous pourriez de nouveau être une victime à n'importe quel moment. Vous aurez besoin d'un plan d'urgence qui vous permettra de vous rendre rapidement à un lieu sûr au besoin. Consultez les suggestions relatives aux plans d'urgence à www.familyviolence.alberta.ca ou téléphonez à un refuge pour femmes ou à une unité policière des services aux victimes pour obtenir de l'aide.
2. Sachez que l'agresseur, et non vous, est responsable de l'agression.
3. Comprenez bien que les cas d'agression et de violence vont probablement continuer de se produire et qu'ils ne vont probablement pas cesser sans une intervention.
4. Parlez de la violence que vous subissez à une personne en qui vous avez confiance. La violence gagne en puissance lorsqu'elle est gardée secrète. Ne perdez pas espoir.
5. Renseignez-vous sur la violence dans les relations. Vous n'êtes pas seule. D'autres femmes ont vécu votre situation et ont réussi à se créer une nouvelle vie saine. Quand vous commencerez à chercher de l'aide, vous rencontrerez des personnes qui comprennent votre situation.
6. Déterminez les sources d'aide dans votre collectivité ou dans les environs. Communiquez avec la ligne d'information sans frais sur la violence familiale (24 heures sur 24) en composant le **310-1818** ou consultez le site www.familyviolence.alberta.ca pour obtenir de plus amples renseignements.
7. Obtenez l'aide d'un professionnel tel qu'un conseiller qualifié.
8. Prenez soin de vous, que ce soit de votre corps, de vos émotions, de votre état mental ou de votre esprit, ce qui vous aidera à gérer votre situation difficile et à créer la vie que vous désirez.
9. Passez du temps avec des personnes qui vivent dans un milieu sain. Même si elles ne peuvent pas vous aider directement, leur présence vous rappellera que la majorité des gens ont des relations saines et enrichissantes. Vous pouvez avoir de telles relations vous aussi.

Obtenez de l'aide

Si vous, ou quelqu'un que vous connaissez, êtes en danger immédiat, composez le 911. Pour obtenir de l'aide dans votre collectivité ou pour plus de renseignements, veuillez communiquer avec la ligne d'information sans frais sur la violence familiale (24 heures sur 24) en composant le **310-1818** ou consultez le site www.familyviolence.alberta.ca. Alberta Children and Youth Services est fier de mettre en œuvre la stratégie de prévention de la violence familiale et de l'intimidation en Alberta.

¹ Statistique Canada (2006, octobre). *Mesure de la violence faite aux femmes – tendances statistiques 2006* (N° 85-570-XIF au catalogue). Ottawa (Ontario) : Auteur. Extrait de <http://www.statcan.gc.ca/pub/85-570-x/85-570-x2006001-fra.pdf>

Pour de plus amples renseignements à ce sujet, consultez le feuillet Women Abused in Intimate Relationships Booklet offert en ligne à www.familyviolence.alberta.ca ou par téléphone au **310-1818** (sans frais en Alberta).